

Processus de calcul du taux de l'indemnité hebdomadaire sous forme de salaire

Les indemnités sont calculées au taux hebdomadaire de 60 % des gains des trois derniers mois disponibles au moment de la mise en disponibilité tels qu'ils ont été fournis par l'employeur.

Exemple

Janvier 2016	2 500,00 \$
Février 2016	2 750,00 \$
Mars 2016	2 250,00 \$
Total A :	7 500,00 \$

Le total A est ensuite divisé par 13 semaines (nombre moyen de semaines au cours d'une période de 3 mois)

	7 500,00 \$
	÷ 13
Total B	576,92 \$

Le total B est ensuite multiplié par 60 % pour arriver au taux hebdomadaire.

	576,92 \$
	x 0,60
Total C	346,15 \$

Le total C est ensuite arrondi au dollar supérieur.

Le taux de l'indemnité hebdomadaire pour cette demande de règlement est de 347 \$.